



# **Procès-verbal du Comité en date du 10 décembre 2020 au Golf de Touraine Château de la Touche, 37510 Ballan-Miré**

**Présents :** François JONEAUX, Frédéric KOELTZ, Jean-Robert NUZZACI, Marie POUPART-LAFARGE, Michel JALU, Michel CHANTEUX, Gilles MOREAU, Claude BORDEAUX, Noëlle BORDEAUX, Christian ROLDE, Michel NAULEAU, Jean-Michel JALLET

**Absent excusé :** ayant donné pouvoir à Frédéric KOELTZ : Jean-Guy SENOCQ

**Assiste à la réunion :** Raphaël ARNOULT Directeur.

## **Ordre du jour**

- 1. Réouverture du golf**
- 2. Point financier : Atterrissage 2020/Budget 2021/Grille 2021**
- 3. Point sportif : Reprise EDG / Saison 2021**
- 4. Travaux**
- 5. Réponse à donner à Michel JALU sur ses réclamations des machines prêtées**
- 6. Point sur l'Assignation**
- 7. Questions diverses**

Ouverture de la séance à 18h.

**Approbation du PV de notre dernier comité du 12 novembre 2020.**

### **1. Réouverture du golf :**

Le Directeur rappelle qu'il a fallu deux jours pour réouvrir aux membres le terrain, mettre en place un protocole de jeu, et gérer les réservations.

Le jeu s'est déroulé sur 9 trous par jour et par personne, avec deux départs possibles : aux trous 1 et 10. Les premières ouvertures ont eu un très grand succès :

- 188 joueurs le Samedi 5 décembre,
- 170 joueurs le Dimanche 6 décembre

Le restaurant reste fermé, en raison des mesures sanitaires, mais des ventes à emporter ont été prévues.

## **2. Point financier : Atterrissage 2020/Budget 2021/Grille 2021 :**

### **Trésorerie**

La trésorerie disponible au 30 novembre 2020 s'élève à 220.000€, toutefois le Chiffre d'affaires du mois de novembre s'élève en tout et pour tout à 2.071€, en régression de 11.776€ par rapport à l'an passé.

### **Atterrissage 2020**

L'atterrissage 2020 devrait permettre un résultat positif, cependant, il faut rester prudent et attendre la fin de l'exercice et l'établissement du bilan.

Le Trésorier précise qu'une baisse de la Taxe d'Habitation a été constatée.

Jean-Michel JALLET s'étonne de cet impôt sur l'association qui règle déjà la Contribution Foncière des Entreprises, et de ce fait devrait être exonérée de Taxe d'habitation. Un examen des rôles émis sera effectué pour envisager une demande de remboursement.

### **Emprunt et PGE :**

La commission financière a étudié la possibilité de contracter un PGE pour l'année 2021 auprès de nos différents partenaires bancaires. Après présentation des éléments reçus de ces derniers, le Comité vote favorablement à la mise en place de ce PGE à hauteur de 160 000€ avec la Banque Populaire.

### **Budget 2021 (voir annexe n°1)**

Gilles MOREAU présente succinctement son budget 2021, que chaque élu a reçu en amont. Pas de commentaires particuliers si ce n'est que Noëlle BORDEAUX demande la vérification des dotations aux amortissements, ce qui est fait a posteriori et modifie le budget en conséquence.

A noter que ce budget revu est ainsi proposé de nouveaux aux membres du Comité par mail et qu'il est validé à la majorité (3 contre : Michel NAULEAU, Michel JALU et Claude BORDEAUX, 2 abstentions : Noëlle BORDEAUX et Michel CHATEUX).

### **Tarifs 2021 (voir annexe n°2)**

Le Comité valide la grille des tarifs 2021 proposée par la Commission Tarifaire et qui présente une hausse des tarifs de green-fees ainsi que certains tarifs pour les extérieurs notamment les jetons de practice.

Pour suivre, le Comité a échangé sur la proposition de la commission tarifaire souhaitant « dédommager » les membres du fait d'une saison perturbée par le contexte sanitaire et les confinements.

De ce fait, **pour les cotisations 2021 réglées avant le 31 janvier 2021**, ou engagées avant cette date (ordre de virement ou chèques émis), les avantages suivants sont adoptés à la majorité (8 Pour, 4 Contre et 1 Abstention) et la grille tarifaire est approuvée par tous :

- réduction de 5% sur la cotisation,
- fourniture de 2 green-fees et de 20 seaux de balles de practice gratuits.

## **Réduction de cotisation aux conjoints de salariés de l'association de 40%.**

Sur cette question, un seul vote contre : Michel NAULEAU, tous les autres membres votent pour une réduction du tarif.

## **Création d'un portillon d'accès à la zone d'entraînement du practice :**

La grille tarifaire 2021 prévoit une cotisation pour l'accès à cette zone.

*Il a été constaté la présence de personnes non membres, venant soit des autres clubs du département, soit de l'extérieur, qui ne règlent rien. Jean-Robert NUZZACI précise être intervenu pour demander à des personnes extérieures de quitter la zone.*

Un panneau avec la mention : « *espace réservé aux membres, aux personnes titulaires d'un green-fee ou de practice, ou ayant acquitté une cotisation spéciale pour l'accès* » sera installé. Des devis seront demandés afin d'installer un portail et un lecteur de carte d'accès.

Sur ce point, le comité vote pour, à l'exception de Claude BORDEAUX qui s'abstient.

### **3. Point sportif : Reprise EDG / Saison 2021 :**

Le comité examine les calendriers de la Fédération, l'organisation des équipes, le calendrier de la Ligue, des épreuves fédérales et du club.

Les calendriers sont en cours de finalisation, il est prévu pour la ligue le début des interclubs seniors le 8 mars, et la Coupe du Centre au Golf d'Ardrée début avril.

Pour les épreuves Fédérales et du club des prospection en cours permettront d'établir le calendrier en début d'année.

Henri DESFILLES gère les capitanats et prépare les budgets, il prévoit 18 000€ de budget déplacements et 4500€ de cout des inscriptions. La modification des séances avec les pros pour favoriser des soutiens individuels, et limiter les séances collectives.

- Equipe Hommes :

6 avec participations à 8 compétitions (U16, Homme 1 &2, Mid, Seniors (divisions et interclubs, Vétérans) ;

- Equipe Femme :

4 avec participation à 4 compétitions (U16, Femmes, Mid, Seniors (divisions et interclub).

	Equipe	Division	Capitaine	Date compétition	Golf	OBJECTIF CLUB
1	Dames Equipes 1	2A	Sabine SADANIA	29/04/21 - 02/05/21	VAL DE L'INDRE	MAINTIEN
2	Homme Equipe 1	3C	Gaspart AUTRAN	06/05/21 - 09/05/21	TOULOUSE SEILH	MONTEE
3	Homme Equipe 2	2B	Frédéric KOELTZ	06/05/21 - 09/05/21	MONTAUBAN L'ESTANG	MAINTIEN
4	Dames Mid Am	2A	Carole LORILLOU	25/06/21 - 27/06/21	DIEPPE	MAINTIEN
5	Homme Mid Amateur	2B	Valery JEAN-BAPTISTE	17/06/21 - 21/06/21	BORDEAUX LAC	MAINTIEN
6	Jeunes -17 ans filles	?	Karl COTTERAY	15/07/21 - 17/07/21	DIJON	MONTEE
7	Jeunes -17 ans garçons	1	Christian BEAUMONT	14/07/21 - 18/07/21	GOLF CLUB DE LYON	MAINTIEN
8	Coupe LIGNEL		Gaspart AUTRAN	03/09/21 -05/09/21	MEDOC	18 EME
9	Homme Senior	PROMO	Henri DESFILLES		VAL DE L'INDRE	MONTEE
10	Homme Veterans	1	Philippe DEBIARD	07/09/21 -11/09/21	CHANTILLY	MAINTIEN
11	Dames Senior	3C	Martine DEVAULX de CHAMBORD	23/09/21 - 25/09/21	CHÂTEAU D'AVOISE	MONTEE
12	Coupe du centre	1	Gaspart AUTRAN	Début avril	ARDREE	4 EME TITRE

La commission « Projet 2026 Equipes » composée de Frédéric KOELTZ, Henri DESFILLES, Raphaël ARNOULT, Karl COTTERAY, et Clément GALLOIS a précisé son objectif : **installer durablement le Golf de Touraine parmi l'élite nationale amateur.**

## Equipe 1 Homme- Objectifs

Objectif à	Equipe Championnat de France	Equipe Coupe Lignel	Individuels Index	Individuels Ranking
1 an	3 <sup>e</sup> Division	Dans les 18	3 < 0 7 < 2	2 TOP 100
3 ans	2 <sup>e</sup> Division	Dans les 15	2 < -2 2 < 0 7 < 2	1 TOP 50 4 TOP 100
5 ans	1 <sup>ere</sup> Division	Dans les 9	3 < -2 2 < 0 7 < 2	3 TOP 50 5 TOP 100

Coupe du Centre : Etablir un record de victoire

Toutefois, les moyens financiers internes sont limités, le bassin démographique est faible pour le recrutement de talents, et le niveau de jeu de la Ligue du Centre est inférieur au plus haut niveau National.

Il est donc mis l'accent sur le dépistage/recrutement constant de nouveaux talents via l'EDG, l'accompagnement et la formation, l'évaluation individuelle des forces et des faiblesses avec un plan d'action associé, un projet construit avec des étapes réalistes et une ouverture du projet auprès de partenaires financiers et techniques.

## Equipe 1 Homme – Formation/Préparation



Golf de Touraine

**Technique**

- Privilégier un accompagnement individuel
- Libre choix du Pro ou par secteur de jeu selon compétence des Pros
- Stages et formations thématiques
- Réunion d'analyse en commun pro/capitaines
- Accès aux balles de Practice sans limite (Liste prédefinie des joueurs concernés)

**Physique**

- Evaluation physique individuelle
- Programme & Planning individuel
- Lieu et accompagnement

**Mental**

- Evaluation et suivi individuelle
- Accompagnement du capitaine au suivi et à la mise en place des outils de contrôle et d'action du management d'équipe
- Programme & Planning individuel

D'anciens équipiers et équipières de très bon niveau du Golf de Touraine rejoignent les rangs pour soutenir et prêter main forte au Projet 2026 en intégrant les équipes Hommes et Dames (1 Homme, 2 Femmes). Ce sont les équipiers 2026. Spécifiquement une réduction de 50% sur la cotisation leur est accordée.

## 4. Travaux : (annexe n°3)

### - la maison du Green-Keeper :

Cette maison constitue un lot de la copropriété qui recouvre toute la parcelle 131, il est donc nécessaire d'obtenir l'accord de celle-ci. Marie POUPART-LAFARGE contrôlera l'exécution des travaux au regard de la réglementation.

Les travaux concernent la toiture qui est une partie commune, elle doit subir une réfection estimée à 18.000€, l'intérieur devra faire l'objet de travaux évalués selon devis à 70.000€

Le comité rappelle que le contrat de Damien prévoyait la fourniture d'un logement pour le mois de décembre.

Jean-Michel JALLET souligne que des travaux sur la copropriété, notamment la création du garage à chariots électriques, ont été réalisés sans autorisation, ni avis de la copropriété.

Il déplore cette situation alors que les batteries peuvent être des sources d'incendie et indique être intervenu auprès du syndic pour que cette construction soit incluse dans la police d'assurance et éviter tout risque de refus de garantie en cas de sinistre.

- **Autres sujets relatifs aux bâtiments :**

Deux entreprises de couverture ont été sollicitées pour l'entretien et la rénovation des toitures

## **5. Réponse à donner à Michel JALU sur ses réclamations des machines prêtées :**

Le Secrétaire Général (SG), Jean-Michel JALLET, prend la parole et rappelle qu'à la suite du comité d'octobre, de la réclamation de Michel JALU en son nom personnel, l'intéressé a affirmé l'existence d'un contrat dont le Comité n'a jamais entendu parler.

En date du 14 octobre le Golf a reçu une LRAR de la SAS SORADIS présidée par Michel JALU qui a transmis :

- un document intitulé « *convention de prêt de matériel* » daté et signé du 1<sup>er</sup> octobre 2016,
- et des documents révélant que l'offre du matériel a été faite par la société SOLVERT, le 17 janvier 2017, au Golf, à l'attention du Directeur et du Green-Keeper.

Le SG s'étonne qu'un contrat ait pu être signé plusieurs mois avant l'acquisition du matériel, qu'aucune décision du comité n'ait évoqué celui-ci, alors que le président de l'époque (Michel JALU) n'avait pas le pouvoir de le signer seul...

Il rappelle qu'un prêt à usage se termine normalement à la fin de l'usage, le prêteur ne pouvant le résilier que s'il justifie d'un besoin urgent et imprévu, ce qui ne peut être le cas, la réponse de Michel JALU au comité du 12 octobre traduisant une volonté de nuire à l'Association : « *vous m'avez viré, je reprends mes machines, à vous d'investir* ».

Il propose, soit que l'intéressé engage une procédure, soit que le terme indiqué dans « *le contrat* » :

« Renouvelable le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année » soit considéré comme renouvelé jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2021.

**Après échanges, Michel JALU donne son accord sur le terme et la restitution du matériel non plus au 15 janvier mais au 1<sup>er</sup> octobre 2021.**

## **6. Point sur l'Assignment :**

En date du 16 novembre 2020, notre association s'est vue notifier par Huissier de Justice une assignation à comparaître délivrée au nom de la SCI de la Touche affirmant que l'association ne respecterait pas ses obligations du bail qui lui a été consenti, évoquant la clause résolutoire insérée dans celui-ci, le refus de l'association d'augmenter la redevance, et demandant la nomination d'un expert.

Le SG, Jean-Michel JALLET prend la parole et déclare, comme associé de la SCI, qu'il ne s'agit pas d'une action décidée collectivement par les associés, mais à l'initiative de son seul gérant actuel. Il précise que de nombreux associés de la SCI l'ont contacté, et ont décidé d'intervenir volontairement à la procédure, pour soutenir l'association et révéler à la juridiction des faits, remettant en cause tant la validité de l'augmentation de capital qui a permis à Michel JALU de pénétrer dans son capital et de s'octroyer 82% des parts, de révoquer dans des conditions irrégulières l'association alors gérante de la SCI, et de faire sanctionner ses agissements.

Le SG précise que le premier appel de cette affaire a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre, et que face à l'urgence et l'impossibilité de réunir un comité avant cette date, la défense des intérêts de l'association a été confiée à Me Antoine BRILLATZ.

Notre avocat a obtenu un renvoi au 2 février 2021, date à laquelle seront évoqués tant cette affaire que l'intervention des associés de la SCI aux cotés de l'association avec leur propre conseil.

Le SG souligne qu'il est difficile d'évoquer cette question au comité dont Michel JALU fait partie, et propose conformément aux statuts qu'une commission temporaire intitulée : « Commission contentieux » soit créée afin de faire rapport au comité du déroulement et des décisions judiciaires à intervenir.

Cette commission serait composée du Président François JONEAUX et de Jean-Michel JALLET.

Le comité valide cette proposition à l'unanimité.

## **7. Questions diverses :**

- L'association a reçu les démissions d'Anne GROGNARD et de Jean-Noël MARTIN du comité. Le Comité décide de nommer Christian ROLDE responsable du House-Committee.
- Entretien des batteries : selon les recommandations de Claude BORDEAUX en cas de confinement l'alimentation électrique du garage à chariot devra être rétablie périodiquement (un jour par mois) pour compenser l'auto-décharge des accumulateurs.

- Claude BORDEAUX signale que le réseau BE-Golf n'est pas un réseau indépendant comme indiqué dans le compte-rendu précédent, mais le réseau Bluegreen avec d'autres golfs indépendants comme le nôtre. Selon lui, notre adhésion à celui-ci diminuera le tarif réel de notre green-fee et risquerait de dégrader sensiblement nos recettes, à moins d'une affluence de joueurs extérieurs. Claude BORDEAUX redoute une dérive de notre association mais il est à noter que le golf de Touraine a décidé de ne pas participer à la plateforme commerciale en ligne. Après que Claude ait exprimé ses craintes sur l'impact de ce réseau sur le chiffre d'affaires du golf, le Comité a décidé de tester cette formule pendant un an, sachant qu'il est possible de s'en retirer à tout moment sans frais. Il sera établi alors établi un bilan permettant de juger des avantages et des inconvénients.
  - La commission avenir se compose désormais de Jean-Michel JALLET de Michel CHANTEUX, et de Claude BORDEAUX. Une partie de cette commission sera également en charge de la partie de recherche des partenaires et devra se structurer ainsi.
  - Un accord a été conclu entre le voisin propriétaire du château de Beauvais, monsieur BONNET, la SCI et l'association, pour une intervention aux frais du voisin sur la digue et l'étang situé derrière le départ du trou n°9
  - Des travaux d'élagage sont prévus le 15 décembre portant sur le triangle derrière le green du 17, le départ du 18, autour des greens du 1, du 2 et du 12.
  - Le président a contacté le Maire de Ballan-Miré et son adjoint aux sports ; il sera reçu à la Mairie le 21 décembre prochain, accompagné du secrétaire général.
  - Noëlle BORDEAUX demande à ce que les comptes-rendus de comité soient diffusés sans trop de détails.
- 
- Michel JALU revient sur la lettre du Président du 16 novembre qu'il considère comme diffamatoire : les chiffres annoncés étant selon lui inexacts (montant des loyers envisagés et coûts de remise aux normes des vestiaires), il précise l'avoir transmise à son avocat. Le Président, François Joneaux et la partie majoritaire du Comité échangent et campent sur leurs positions : les documents ( PV et tableau Budget révisé de 2020 concernant les loyers et facture de l'aménagement des anciens vestiaires seront communiqués lors du prochain Comité pour preuve).
  - Une réunion de restitution sur la Biodiversité se tiendra le 17 décembre à 9h00, en présence de monsieur DATEUX représentant la ville de TOURS.

A la suite du Comité, Michel NAULEAU a adressé un mail ainsi rédigé : « *Tout ce qui est dit en Comité devait impérativement être mentionné dans le CR à destination des membres je souhaite porter à votre connaissance ce que j'ai entendu (vous également). Des membres du golf auraient déclaré « le Golf doit prochainement s'écrouler, la commission de discipline doit se mettre en mouvement »*

*Question : a-t-on les noms, dates, et enregistrement des propos ?*

*Propos tenus (je peux donner l'heure et le nom) vis à vis de Michel Jalu « tu es culotté d'être encore au comité après avoir lancé l'assignation » personnellement je trouve les propos impardonnable c'est un élu comme tous ceux qui étaient au comité sauf Raphael notre Directeur ».*

Jean-Michel JALLET lui fait observer :

-que la lettre adressée à la seule initiative de Michel JALU le 4 décembre comporte des allusions laissant entendre que la situation de l'association serait inquiétante et pourrait « *aboutir à la résiliation du bail, ce qui remettrait en cause la poursuite de son activité...* ».

En période de crise sanitaire, et d'incertitude sur la fin de celle-ci, il attendait d'autres propos de celui qui a dirigé et conduit les travaux et investissements de l'association depuis près de 5 ans !

- sur les propos d'un membre il rappelle que l'appartenance au comité comporte le devoir de défendre celle-ci et non de l'assigner !

Les annexes sont à retrouver en pièce jointe à ce document

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

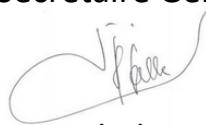
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

Le Président



François JONEAUX

Le Secrétaire Général



Jean-Michel JALLET